

Guyancourt, le 9 mai 2019

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines

A

Mesdames les inspectrices, Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements

L'inspecteur d'académie

Affaire suivie par
Myriam Abitbol
Inspectrice de l'éducation
nationale adjointe en charge du
1^{er} degré

Téléphone
01.39.23.60.38

ce.ia78.ienadjoint@ac-
versailles.fr

Adresse postale
BP 100
78053 Saint-Quentin-
en-Yvelines cedex

Accueil du public
19 avenue du Centre
78280 Guyancourt
01 39 23 60 00
Horaires d'ouvertures :
8h30-12h15
13h15-17h00

Objet : accompagnement des élèves à l'entrée en sixième

La continuité pédagogique est un enjeu fort pour la réussite du parcours des élèves. Pour tout élève en situation de fragilité scolaire, un PPRE-passerelle est établi, au sein de la commission de liaison du conseil école-collège. Il constitue l'outil de contractualisation des aides apportées à chacun de ces élèves sur la base de l'analyse de ses besoins.

[Un outil d'aide pour les enseignants](#), dont vous trouverez un exemplaire joint et que les équipes pourront s'approprier et faire évoluer, est également accessible en ligne sur le site de la direction académique. Il est conçu pour faciliter le repérage par les équipes pédagogiques des points d'appuis et des fragilités à prendre en compte pour accompagner les élèves entrant en classe de sixième, notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et le dispositif devoirs faits. Il sera une aide précieuse à la rédaction des PPRE-passerelle dans ses volets école et collège.

L'évaluation des acquis des élèves entrant en 6^e en français et en mathématiques courant octobre 2019 permettra aux enseignants d'affiner leur connaissance du niveau de maîtrise de leurs élèves et d'adapter leur enseignement à leurs besoins.

Vous trouverez également en ligne sur le site de la direction académique [des outils d'aide à la conception des PPRE dédiés aux élèves à haut potentiel \(EHP\)](#) qui rencontrent des difficultés scolaires. La prise de conscience de la singularité de leur mode de pensée est un levier à la mise en place d'aménagements pédagogiques nécessaires à leur réussite scolaire. En effet, les EHP présentent des particularités comme de véritables difficultés dans le passage à l'écrit, la méthodologie et la gestion de leurs émotions.



2/2

Un nouvel outil d'aide aux adaptations pédagogiques indispensables aux élèves rencontrant des difficultés liées [à la mémoire de travail](#) est également en ligne sur le site de la DSDEN.

Je rappelle que dans chaque collège, une commission de liaison se réunira dans le courant du mois de juin, sous votre présidence conjointe avec des enseignants des classes de CM2, des professeurs principaux des classes de sixième, des professeurs de français et de mathématiques des classes de sixième.

Je vous engage, à cette occasion, à inciter les équipes à s'emparer de ces outils de travail pour enrichir leur travail de réflexion nécessaire à la consolidation par nos élèves des apprentissages fondamentaux.

Serge CLEMENT

Liens utiles :

Guide d'aide à la rédaction d'un PPRE passerelle : <http://acver.fr/ppre-passerelle>

Outils d'aide à la conception des PPRE dédiés aux élèves à haut potentiel : <http://acver.fr/eip>

Outil d'aide – Mémoire de travail : <http://acver.fr/ppre78>

